



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Membres du CNLF

La Flotte le 03 mars 2010

Objet : tempête Xynthia du 28 Février 2010; avant-port La Flotte



Chers amis,

La saison se présentait sous les meilleurs auspices, le port venait d'être dragué et puis le désastre est survenu dans la nuit du 27 au 28 février.

Beaucoup ont tout perdu ; certains hélas y ont perdu la vie (2 à La Flotte).

Les dommages aux installations de l'avant-port ne sont rien au regard de ces souffrances.

Mais ils ne sont pas moins sans conséquences sur la suite de nos activités nautiques.

Les photos jointes ou mises en ligne sur notre site www.cnlf.org vous donneront un faible aperçu des dégâts.

Nous nous sommes immédiatement mis en rapport avec notre Maire Mr Léon Gendre et son adjoint Mr Robert Frère.



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Les dispositions suivantes ont été prises :

- mesures conservatoires immédiates pour sauvegarder ce qui pouvait encore l'être,
- convocation d'un expert de l'assureur de la municipalité (SMACL) et d'une entreprise pour évaluer les dégâts et les consolidations ou reconstructions des éléments détruits, ainsi que des délais d'exécution, (il faut être conscient que 70% des pontons du port des « Minimés » à La Rochelle étant endommagés ou détruits, toutes les entreprises y sont mobilisées).

Le Maire nous a assuré qu'il ferait le maximum, mais tous les commerçants de La Flotte sont également durement touchés, sans parler du problème de relogement des sinistrés qui n'ont plus rien.

Mais quoiqu'il en soit il est malheureusement vraisemblable que de nombreuses places seront inutilisables cette saison, et nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer lesquelles.

Le Bureau du CNLF s'est donc réuni ce matin.

En raison de ces circonstances exceptionnelles, nous vous demandons de différer l'arrivée de votre bateau jusqu'à nouvel avis, le port n'étant plus accessible.

Nous vous demandons également d'intervenir auprès des chantiers ou autres ports où sont hivernés vos bateaux pour obtenir une prolongation de leur gardiennage tant que nous n'aurons pas reçu de la municipalité l'autorisation d'utiliser tout ou partie de l'avant-port. D'ailleurs, nous avons demandé à la Mairie d'intervenir dans ce sens auprès des autres municipalités de l'île.

Nous ne manquerons évidemment pas de vous tenir informés en juste temps de l'évolution de la situation.

Bien cordialement.

Antoine LORTAT-JACOB
Président du CNLF

PS : pour des raisons d'efficacité, Najib Duédari centralise et coordonne toutes les demandes et informations.